Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 73 (2011)

Heft: 6-7

Artikel: Les animaux de rente dans notre société

Autor: Perrottet, Monique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085944

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Une détention conforme au bien-être animal, une réalité pour bon nombre d'exploitations agricoles de notre pays.

Les animaux de rente dans notre société

Alors même que la consommation de viande fait de plus en plus débat et occupe régulièrement le devant de la scène médiatique, force est de constater que la place accordée à l'animal dans notre société s'est profondément modifiée ces trente dernières années en Suisse, avec pour corollaire de nouvelles exigences pour les agriculteurs ainsi que pour tous les acteurs de la chaîne, du transporteur au détaillant.

Monique Perrottet

La Protection Suisse des Animaux (PSA) invitait récemment les représentants des offices fédéraux, des organisations agricoles ou de transport du bétail, de la distribution mais aussi des organismes de contrôle a faire le point, avec de nombreux participants issus des milieux de la protection des animaux, aussi bien sur l'évolution de la protection des animaux de rente que sur les défis à venir.

La force des images

Dans les années 1970, l'opinion publique va découvrir, par le biais du film de Mark Rissi « De Grotzepuur », la réalité des fabriques d'animaux, notamment l'élevage de poules en batterie et de veaux anémiques produisant de la viande blanche. Si ce premier film n'a pas retenu l'attention de la télévision, celle-ci – comme l'opinion publique en général – va peu à peu regarder de manière plus critique les pratiques agricoles. Ces images ont exercé, à n'en pas douter, une influence

considérable sur la formation de l'opinion publique et ont certainement joué un rôle décisif dans l'acceptation de la Loi sur la protection des animaux en 1981. Entre 1995 et 1998, Erich Gysling et Mark Rissi, en collaboration notamment avec la SF et la PSA, ont produit une série télévisée, «Tier-Report». Six épisodes ont été diffusés chaque année, portant sur des thèmes tels que transports d'animaux, mauvais traitements infligés aux animaux ou encore manquements dans la détention des animaux de zoo.

Détention des animaux

Tab. 1 Participation au programme SST en 2009

	UGB %	Exploitation %
Total bovins	39,9	38,8
Total équidés	76,2	40,5
Total caprins	33,4	14,9
Total porcs	63,8	45,1
Total volaille	85,7	19,7
Total toutes catégories	44,1	42,5

Tab. 2 Participation au programme SRPA en 2009

	UGB %	Exploitation %
Total bovins	75,9	76,3
Total équidés	81,6	71,7
Total caprins	74,9	52,1
Total porcs	50,0	44,2
Total volaille	38,2	23,9
Total toutes catégories	71,6	77,8

Ces émissions ont parfois provoqué des polémiques, mais elles ont également eu des effets concrets comme, par exemple, l'interdiction de l'élevage des poules en batterie (1991) ou, plus récemment, de la castration des porcelets sans anesthésie.



Madame Anita Idel, médiatrice dans la direction de projet Santé animale et agrobiodiversité, en affirmant que «la vache n'est pas le tueur de climat qu'on croit», a démontré que la question des émissions de gaz à effet de serre devrait être examinée sous l'angle de la quantité. Elle aborde d'ailleurs ce thème d'actualité dans son livre «Die Kuh ist kein Klima-Killer».

En dénonçant ainsi les mauvais traitements infligés aux animaux en Suisse mais aussi à travers le monde, Mark Rissi et Erich Gysling ont également cherché à responsabiliser le consommateur. Ce dernier ne pouvait plus dire « je ne sais pas ». Par ses achats, il pouvait clairement donner sa préférence à un mode de production plus respectueux du bienêtre animal, agissant ainsi sur toute la

chaine, du producteur au distributeur. Alors, le consommateur est-il vraiment en accord avec le citoyen? Autrement dit, est-ce que le discours correspond à l'acte d'achat?

Attente du citoyen – réponse du législateur et de la distribution

Si le respect de la législation sur la protection des animaux est obligatoire pour tout agriculteur, la participation aux programmes éthologiques (SRPA et SST) est, elle, volontaire (tab. 1 et 2).

Le législateur veut, en le soutenant financièrement, inciter l'agriculteur à s'engager pour une meilleure protection des



Monsieur **Manfred Bötsch**, directeur de l'OFAG, a profité de la journée d'information organisée par la PSA pour rappeler la place importante accordée au bien-être des animaux dans la politique agricole suisse.

animaux. La distribution, en utilisant divers programmes de labellisation, va également contribuer au succès de la démarche en informant le consommateur, en lui offrant la possibilité de choisir,



Monsieur Christian Guggisberg, responsable des achats alimentaires chez COOP, a évoqué le rôle que la labellisation joue dans l'information au consommateur et dans ses choix d'achat. Il admet, toutefois, que le discours ne se traduit pas toujours en acte d'achat...

et, finalement, en accordant une plusvalue à l'agriculteur travaillant sous label. Selon une étude menée par Coop en 2009, 87 % des consommateurs disent attacher de l'importance à la protection des animaux de rente alors que 83 % des consommatrices (64 % des consommateurs) tiennent compte, au moment de leur achat, des labels liés à une détention respectueuse des animaux. Mais la cohérence entre les réponses à l'enquête et le comportement d'achat n'est pas parfaite. L'étude a aussi mis en évidence une autre attente du consommateur: il veut pouvoir choisir! C'est pourquoi Coop propose quatre gammes de produits: Prix Garantie, Qualité & Prix, Naturafarm et Naturaplan, modulant ainsi le degré de protection des animaux.



Monsieur **Hansueli Huber**, directeur de la section technique de la PSA, a fait part de ses craintes de voir, en cas d'accord de libre-échange, le bien-être animal moins pris en considération, la loi suisse étant plus sévère que celle de l'UE.

C'est donc, comme le relève Hansueli Huber, directeur de PSA, « bien la clientèle qui, par ses achats, décide des conditions d'élevage des animaux ».

On estime que la part de la production qui peut être actuellement écoulée sous label est de 35 à 40 %. Une progression semble difficile, certains distributeurs ainsi que la gastronomie étant peu sensibles à la labellisation. La situation au niveau des œufs semble d'ailleurs en apporter la preuve: en effet, les œufs issus d'élevage de poules en batterie (qui

Détention des animaux

représentent entre 40 et 80 millions d'unités par an selon une estimation de la PSA) en Suisse sont utilisés presque exclusivement dans la gastronomie ou la transformation. Le consommateur ne peut donc pas en connaître le mode de production, d'autant plus que la labellisation ne concerne pas le produit transformé! On relèvera ici le travail de pionnier que réalise Vitiswiss dans son projet de diagnostic de développement durable confié au bureau de management environnemental ecoLive de Ge-



Monsieur Albert Baumann, directeur de Micarna SA, a fait part des recherches effectuées par Micarna en matière d'étour-dissement. Il a également rappelé que le consommateur de viande doit se rappeler que le steak qui se trouve dans son assiette provient d'une bête qu'il a fallu tuer!

nève. Comme le mentionne l'OFAG dans son rapport explicatif sur PA 2017, cette démarche implique toute la chaîne de valeur, et seul un vin qui satisfera à l'ensemble des exigences pourra porter le label Vinatura. Est-ce un exemple à suivre aussi pour les autres produits agricoles? A chacun d'y réfléchir.

Transport

Le transport est une étape importante, et les professionnels sont bien conscients de leur responsabilité. Comme l'a indiqué M. Carlo Schmid du syndicat des



Monsieur Carlo Schmid, président du Syndicat suisse des marchands de bétail, a fait part du souhait de son organisation d'être mieux intégrée dans les processus de mise sur le marché, notamment des animaux labellisés.

marchands de bétail (SSMD), d'ici fin 2012, plus de 90 % des transporteurs d'animaux auront suivi les formations, qui ne deviendront obligatoires qu'en automne 2013!

Mais des potentiels d'amélioration ont également été identifiés, notamment lors du déchargement des animaux, période qui s'avère, avec le chargement, être la plus stressante pour les animaux. Pour M. Schmid-Sutter, seule une bonne collaboration entre les diverses organisations au sein de groupes de travail permettront de résoudre les difficultés encore existantes.

Prochains défis

Des animaux sains et bien traités sont les garants d'une production quantitativement et qualitativement optimale, chacun en convient. Respecter les besoins des animaux a malheureusement aussi un coût: si de nombreux consommateurs semblent prêts à accorder leur confiance à un label et à payer plus, nous devons aussi constater que de plus en plus de gens cherchent à limiter leur dépense alimentaire. Des prix bas et une protection élevée ne sont pas compatibles.

D'autre part, la législation suisse est une des plus exigeantes en matière de protection des animaux. La concurrence, en cas d'ouverture des frontières, ne pourrait dès lors que s'en trouver fortement renforcée. Informer le consommateur sur ces réalités est donc primordial tout comme maintenir et développer le dialogue avec toutes les parties prenantes, associations de protection des animaux, de consommateurs et des transporteurs,



Monsieur Hans Wyss, directeur de l'Office vétérinaire fédéral, a souligné que le rayonnement international des expériences suisses en matière de détentions conformes au besoin des animaux ne pourra qu'exercer une influence sur la qualité de la détention dans d'autres pays.

distribution, mais aussi politiciens et administrations.

Un autre défi de taille est à mentionner: le reproche fait à l'élevage en matière de protection du climat. Les attentes et objectifs parfois contradictoires des uns et des autres sont ici parfaitement illustrés: plus le système de détention est respectueux des animaux, plus les émissions nocives pour le climat sont élevées! La complexité des problèmes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés nécessite une réelle volonté de collaboration entre partenaires, même si, par la nature même de leurs attentes, ils ne partagent pas le même avis.



Sauvetage d'urgence. Nous y sommes 24 heures sur 24 toute l'année!

www.rega.ch